



**ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**  
**BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER**

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Merci de faire partie de notre belle et grande famille de l'école Alfred-DesRochers!

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture,

*Mélanie Custeau*

Directrice

*Marie-Christine Bélisle*

Directrice adjointe

**DATES IMPORTANTES**

Lundi 17 janvier 2022 : Retour à l'école. Nous serons un jour 2.

**PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE**

**La période de réinscription pour l'année 2022-2023 se tiendra du 31 janvier au 11 février 2022.**

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne, dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

**\* Il est important de vous réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

**Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription**

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2022-2023 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même l'indiquer dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

## INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE

Pour l'inscription en maternelle, vous pouvez envoyer les documents par courriel avant le 13 février à l'adresse : mettre l'adresse de l'école.

Si vous préférez, vous pouvez aussi prendre un rendez-vous avec notre secrétaire pour faire l'inscription en personne.

Voici les dates prévues :

| Mardi 1 <sup>er</sup> février 2022   | Mercredi 2 février 2022  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• 9 h à 11 h</li><li>• 13 h 15 à 19 h 30</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• 9 h à 11 h</li><li>• 13 h 15 à 15 h 30</li></ul> |

Documents requis:

- 1) [Demande d'admission et d'inscription 2022-2023](#);
- 2) [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 4 ans](#) - prendre note qu'il n'y a pas de maternelle 4 ans à l'école Alfred-DesRochers
- 3) [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 5 ans](#)
- 4) L'original grand format du certificat de naissance, si vous vous présentez en personne, ou une copie numérisée de ce document, si vous optez pour le courriel;
- 5) Deux preuves de résidence reconnues par le MEQ ([voir la liste des pièces reconnues](#));
- 6) Documents pour des parents en situation de garde partagée.

**\* Il est important de vous inscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

## RAPPEL INFO-NEIGE

### Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

### Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants : la direction du SRFTS, le régisseur (évaluation des routes), les transporteurs scolaires, les autres centres de services scolaires de l'Estrie ainsi que la Commission scolaire Eastern Townships, la Société de transport de Sherbrooke (STS) et les responsables du déneigement municipal et provincial.

### Prise de décision

La direction du Service des ressources financières et du transport scolaire communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

## Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

## PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Comme mentionné dans le code vestimentaire, durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est **obligatoire** (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier!

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18 h 45 :  
Vous êtes les bienvenus!

- Mardi 25 janvier 2022
- Mardi 22 février 2022
- Mardi 22 mars 2022
- Mardi 26 avril 2022
- Mardi 17 mai 2022
- Mardi 21 juin 2022

## CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

- Comment se comporter sur Internet?
- Comment fixer les règles de conduite?
- Comment tracer la limite?

Voilà des questions qui peuvent sembler complexes. Pourtant, la réponse est toute simple : nos comportements positifs, nos codes, nos valeurs et notre civisme doivent se transposer dans le monde virtuel de la même manière qu'ils sont de rigueur dans la vie réelle.

Afin de favoriser une communication bienveillante chez les jeunes du primaire lors de l'utilisation des technologies en ligne, le Centre Cyber-aide a donc mené le [projet AUTHEN-TIC](#) avec des élèves d'une école primaire de la ville de Québec. La vidéo ainsi que le guide tiré de ce projet peuvent grandement outiller les parents sur ces questions.

Source : [Centre Cyber-aide](#)